



Aux membres du Conseil national

Le 14 septembre 2021

Suppression des droits de douane sur les produits industriels (19.076) – position de l'économie

Madame la Conseillère nationale, Monsieur le Conseiller national,

Le 15 septembre 2021, vous traiterez, une nouvelle fois, le projet de loi relatif à la suppression des droits de douane sur les produits industriels ([19.076](#)). Suite à la décision claire du Conseil des États et de votre commission de l'économie et des redevances (CER-N) en faveur de la proposition du Conseil fédéral, nous avons le plaisir de vous transmettre, à nouveau, la position partagée par les associations faïtières et industrielles, ainsi que les Chambres de commerce et d'industrie signataires du présent document.

Les milieux économiques soutiennent la suppression des tarifs industriels et la simplification de la structure tarifaire conformément à la proposition du Conseil fédéral et soutenu par le Conseil des États, ainsi que de la CER-N. Cette suppression représenterait ainsi le plus grand allègement administratif de ces dernières années pour l'économie suisse, à la fois une mesure importante pour renforcer notre place industrielle et un signe important de la capacité de réforme de notre pays.

1. Des allègements financiers et administratifs

Les PME, les artisans et les consommateurs ainsi que l'administration profitent en particulier de ces allègements financiers et administratifs, grâce à la suppression des tarifs industriels. Les droits d'importation augmentent aujourd'hui les coûts d'approvisionnement de l'économie suisse, fortement intégrée au niveau mondial, et affaiblissent ainsi sa compétitivité face à la concurrence internationale. La suppression des droits de douane éliminerait la relation défavorable entre les coûts de dédouanement élevés pour les entreprises et les faibles recettes douanières.

2. Une meilleure performance économique

Il est vrai que la Confédération perdra à court terme certaines recettes douanières. Toutefois, cela serait compensé par une performance économique accrue, en hausse de 860 millions de francs par an. Avec les allègements administratifs dans l'administration, le manque à gagner net de la Confédération s'élève encore à environ 310 millions de francs (2016). Selon la planification financière actuelle de la Confédération, ces déficits sont acceptables, d'autant plus que, d'un point de vue dynamique, on peut à nouveau s'attendre à des revenus plus élevés à moyen terme.

De plus, les trois quarts environ des droits de douane sur les biens industriels ont en principe déjà été supprimés dans le cadre d'accords de libre-échange (ALE); ils ne peuvent donc hélas pas être utilisés dans leur intégralité pour divers raisons¹. La position de la Suisse dans de futures négociations d'ALE n'est par conséquent pas affaiblie. La suppression des droits de douane joue en effet un rôle secondaire dans les ALE modernes.

3. Mesure visant à freiner l'îlot de cherté en Suisse

La suppression des tarifs industriels présente des avantages pour les consommateurs et constitue une mesure supplémentaire dans la lutte contre les facteurs de coûts et donc l'îlot de cherté de la Suisse. La suppression des droits de douane industriels permettra d'éliminer la charge administrative et financière liée à l'importation de biens de consommation en grande partie. Compte tenu de la forte pression concurrentielle dans le commerce de détail, on peut supposer que les économies réalisées se traduiront par des prix compétitifs pour les consommateurs.

4. La suppression complète des tarifs industriels constitue le meilleur effet de levier

La suppression de tous les droits de douane industriels en une seule étape présente clairement les effets économiques les plus bénéfiques et évite toute discrimination à l'égard de certaines branches. La suppression d'une partie des droits de douane entraînerait des économies moins importantes et donc, des gains économiques globaux moins élevés, avec des charges administratives supplémentaires. Le manque à gagner fiscal ne serait plus compensé par un effet positif pour les entreprises et les consommateurs. En raison des coûts de conversion plus élevés et de la simplification plus durable du système douanier, une suppression échelonnée des droits de douane aurait un effet retardé pour les entreprises et des inconvénients macroéconomiques par rapport à une suppression unique.

Un soutien en faveur du projet de loi du Conseil fédéral est important

La suppression des tarifs industriels offre un instrument simple et efficace pour améliorer, de manière autonome, le cadre de la politique économique. L'allègement administratif et financier apporté par la suppression des tarifs industriels permettrait de soutenir de manière ciblée la relance de l'économie suisse après la crise. En approuvant la suppression des tarifs industriels conformément au projet de loi du Conseil fédéral ([19.076](#)), les milieux politiques peuvent apporter une contribution précieuse et opportune. Ce serait un signal positif important pour la Suisse en tant que site de recherche, de production et d'économie!

Nous vous remercions pour votre attention et restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Avec nos meilleures salutations.



Beat Bechtold
Directeur
AIHK



Stefano Modenini
Directeur
AITI



Luca Albertoni
Directeur
Cc-Ti



Chantal Robin
Directrice
CCIF/HIKF

¹ Consulter [l'étude du SECO concernant l'utilisation des accords de libre-échange](#)

Vincent Subilia
Directeur général
CCIG

Pierre-Alain Berret
Directeur
CCIJ

Florian Nemeti
Directeur
CNCI

Vincent Riesen
Directeur
CCI Valais

Claudine Amstein
Directrice
CVCI

Monika Rühl
Présidente de la
direction
economiesuisse

Blaise Matthey
Secrétaire général
FER

Jean-Daniel Pasche
Président
FH

Peter Rufibach
Président
Glarner Handelskammer

Kaspar Engeli
Directeur
HandelSchweiz

Dr. jur. Adrian Haas
Directeur
HIV Kanton Bern

Martin Dätwyler
Directeur
HKBB

Elias Lardi
Directeur général
HKGR

Ralph Peterli
Directeur général
HAW

Jürg Maurer
Responsable du groupe
de travail Marché intérieur
IG Detailhandel Schweiz

Markus Bänziger
Directeur
IHK St. Gallen-Appenzell

Jérôme Müggler
Directeur
IHKTG

Adrian Derungs
Directeur
IHZ

Stephan Mumenthaler
Directeur
scienceindustries

Daniel Probst
Directeur
SOHK

Gabriel Rumo
Directeur
SwissHolding

Peter Biedermann
Directeur général
Swiss Medtech

Stefan Brupbacher
Directeur
Swissmem

Dagmar T. Jenni
Directrice générale
Swiss Retail

Philipp Muster
Directeur
SSC

Peter Flückiger
Directeur
Swiss Textiles

Stephan Jäggi
Directeur général
VFAS

Regine Sauter
Directrice
ZHK

Karin Kofler
Directrice générale
ZWK